

FORMATION AERONAUTIQUE

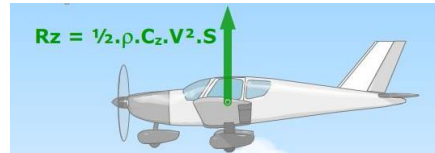
au Lycée Michelet

Durant l'année, si tu le désires, il t'est possible de suivre une **formation aéronautique** au lycée. Elle permet de découvrir les différentes composantes de l'aéronautique que ce soit pour **tes loisirs** ou pour **préparer une orientation professionnelle**.

→ Des COURS :

A raison d'une heure trente par semaine dans ton emploi du temps, tu bénéficieras d'un enseignement portant sur 5 chapitres :

- Histoire de l'aéronautique et de l'espace,
- Météorologie,
- Navigation, réglementation et sécurité,
- Aérodynamique et mécanique de vol,
- Connaissances des aéronefs.



→ Une INFORMATION pour l'ORIENTATION :

Tout au long de l'année tu découvres les **métiers de l'aéronautique** et les **filières scolaires et professionnelles**.

→ Une VISITE :

Chaque année le groupe d'élèves visite un site aéronautique : soit la base aérienne de Mont-de-Marsan soit la base d'hélicoptères de combat de Pau soit les usines Airbus à Toulouse...



→ Des VOLS :

La formation est accompagnée de **vols d'initiation en planeur et en avion**.

Ces vols sont **FACULTATIFS** (tu peux en faire un seul, aucun ou deux !). Ils nécessitent une autorisation parentale. Ils sont réalisés par des pilotes professionnels.



→ Le BREVET d'INITIATION AERONAUTIQUE (BIA) :

Cette formation te permet de passer un examen (sous la forme d'un **QCM**) en fin d'année : le **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)**. Ce diplôme national est délivré conjointement par le ministère de l'Education Nationale et celui des Transports.

Il permet :

- d'obtenir **des aides financières** conséquentes pour passer un brevet de pilote avion, ULM ou planeur.
- d'obtenir un atout **pour son orientation dans le domaine de l'aéronautique**.
- d'obtenir une ligne supplémentaire sur son CV !

Cette formation est **une option**, elle est réservée à des **élèves volontaires**.

SI TU ES INTERESSE(E) INSCRIS-TOI AU BIA LORS DE TON INSCRIPTION AU LYCEE